



**Ordonnance rendue en vertu de l'article 69 de la
Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation**

Numéro de dossier : LTB-L-047137-25

Dans l'affaire du logement : 6197, rue Perth
Richmond (Ontario) K0A 2Z0

Entre : Olivier Picard Locateur

Et

Michael Coffins Locataire

Olivier Picard (le « locateur ») a demandé une ordonnance de résiliation de la location et d'expulsion visant Michael Coffins (le « locataire ») parce que :

- le locataire, un autre occupant du logement locatif ou une personne à qui il a permis l'accès de l'ensemble d'habitation a compromis gravement la sécurité d'une autre personne et l'acte ou l'omission a eu lieu dans l'ensemble d'habitation.

La requête a été entendue par vidéoconférence le 13 novembre 2025.

Seul le représentant juridique du locateur, Jordan Sobel, était présent à l'audience.

À 13 h 00, le locataire n'était toujours pas présent ni représenté à l'audience, bien que la Commission lui ait dument signifié un avis de l'audience. Le dossier ne contenait aucune demande d'ajournement de l'audience.

1. Lors de l'audience, le locateur a demandé le retrait de la requête et j'y ai consenti.
2. Puisque la requête a été retirée, le dossier de la Commission est clos.

5 janvier 2025
Date de l'ordonnance

Nathalia Debski
Membre, Commission de la location immobilière

15, rue Grosvenor, rez-de-chaussée
Toronto (Ontario) M7A 2G6

Si vous avez des questions sur la présente ordonnance, composez le 416 645-8080 ou, sans frais, le 1 888 332-3234.